

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Le laisser-aller dans les marchés, un grand risque

Georges-Maixent NTOU-
Libreville/Gabon

LA conférence de presse du 13 avril du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre la pandémie du Covid-19 au Gabon (Copil) est sans doute à ce jour la plus importante tenue depuis le début de cette lutte. En effet, elle a annoncé que 18 nouveaux cas ont été détectés, portant le nombre d'infectés à 75 au moment où nous mettons sous presse.

Et parmi ces personnes testées positives, figure un commerçant du marché de Mont-Bouët, le plus grand espace commercial de notre capitale. Cette grave information qui devait nous interpeller tous semble être passée inaperçue chez tous les concernés par cette bataille. D'abord, au sein de la population elle-même. Jusqu'ici, cette dernière semble toujours négliger la réalité actuelle : la dangerosité et la vitesse de propagation de ce virus. Ledit marché est l'espace commercial le plus fréquenté du pays. Logiquement, si un cas a été décelé parmi les commerçants comme annoncé, cela implique que



Une vue du marché de Mont-Bouët durant le confinement partiel.

d'autres cas pourraient y exister. Ce site représente aujourd'hui un potentiel foyer du Covid-19. Or, parfois sans aucune précaution, les populations continuent à y affluer. Au mépris du respect des gestes barrières. Ensuite, le gouvernement a-t-il pesé à sa juste valeur le danger que représentent désormais les mouvements au sein de ce

marché? Et de tous les autres espaces commerciaux autorisés à ouvrir au quotidien? Si ces lieux de vente ne peuvent pas être fermés pour éviter les risques de famine - car de nombreux foyers se nourrissent au jour le jour - les forces de sécurité devraient peut-être y être renforcées, dans l'optique de faire appliquer les mesures barrières par tous. La pandémie ne doit plus être négligée. Faut-il le rappeler, au Gabon, sa propagation est passée au stade de contamination communautaire dont le marché est un des prototypes.

"Nous ne voulons pas être les premiers martyrs de l'état d'urgence"

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

LA complainte est de la coalition de l'Union syndicale des acteurs du commerce (Un-Sac). Son secrétaire général, Jonas Mounienguet Mbembo, a, une fois encore, interpellé, dimanche, les plus hautes autorités. Il espère que les membres de sa coalition, engagés dans l'accompagnement des actions visant à stopper le Covid-19, ne seront pas les premières victimes du confinement total du Grand Libreville, effectif depuis le 12 avril.

'Nous gardons espoir que vous nous éviterez d'être les premiers martyrs de l'état d'urgence', s'est-il écrié au cours du point de presse.

M. Mounienguet Mbembo es-

time, en effet, que si les commerces d'alimentation générale et autres épiceries de proximité restent ouverts, les leaders syndicaux du secteur devraient être autorisés à intervenir pour défendre les membres de leur corporation dans la sensibilisation, l'incitation au maintien des stocks. Et le contrôle, en contribuant à ce que celui-ci se fasse sur présentation d'un ordre de mission, d'une carte professionnelle.

En un mot, tout faire pour éviter les errements des contrôleurs qui, très souvent, abusent de leur position pour fermer systématiquement les commerces et autres épiceries en cette période difficile, où il faut privilégier la sensibilisation et la formation sur les mesures barrières.



Jonas Mounienguet Mbembo (centre), SG de l'UN-SAC, lors d'un précédent point de presse.

Owendo : des kits anti-Covid aux arrondissements

ENA
Libreville/Gabon

AL'INSTAR des autres communes du Gabon, les autorités municipales d'Owendo continuent de renforcer les mesures de lutte anti-Covid-19 dans leur juridiction. Après la sensibilisation quant à l'observation des gestes barrières, l'installation des bacs à eau et des gels hydroalcooliques devant des bâtiments publics, la fermeture des débits de boissons et autres commerces, ainsi que des lieux de culte, les maires d'arrondissements viennent de recevoir du maire central, Jeanne

Mbagou, des kits anti-Covid-19. Un matériel remis également aux 21 bureaux des chefferies de l'ensemble des quartiers de la commune d'Owendo.

Les agents des administrations municipales se doivent d'être protégés, eux qui sont en contact permanent avec les usagers.

Les agents des administrations municipales se doivent d'être protégés, eux qui sont en contact permanent avec les usagers. Aux maires des deux arrondis-

sements, l'édile d'Owendo a attiré leur attention sur la stricte application des mesures gouvernementales destinées à freiner la propagation du coronavirus au Gabon. Ajoutant que les kits anti-Covid-19 remis s'inscrivaient dans cette dynamique, elle a remercié les plus hautes autorités de la République, en l'occurrence le chef de l'Etat et le Premier ministre pour la pertinence des actions initiées en vue de protéger les Gabonais.

Dans le même esprit, le maire du 2e arrondissement, Séverin Sylvain Ngoma-Ngoma, et ses adjoints Roch Thierry Mombo et



Les banderoles, à l'exemple de celle-ci, ont été placées à des endroits stratégiques du 2e arrondissement d'Owendo, comme ici au marché d'Akournam 2.

Antoinette De London Atayi Mepas, ont poursuivi la campagne de sensibilisation des populations à la lutte contre le coronavirus,

à l'aide de supports de communication (affiches, banderoles...) en vue de toucher le plus grand nombre.